



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 294

Texte de la question

SITUATION EN CORSE

M. le président. La parole est à M. Laurent Marcangeli, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Laurent Marcangeli. Monsieur le Premier ministre, aujourd'hui, en Corse, une personne a encore été assassinée. Il s'agit du dix-huitième assassinat depuis le début de l'année.

Il y a une semaine, j'ai rencontré M. le ministre de l'intérieur et Mme la garde des sceaux à la préfecture de Corse, à Ajaccio. Je leur ai fait part de notre volonté, à nous, les élus de la Corse, de marcher main dans la main, en bons républicains, avec le Gouvernement qui souhaite faire en sorte que cesse cette situation dramatique.

Je vous rappelle aujourd'hui la volonté, partagée sur l'ensemble des bancs de cette assemblée, que cessent ces événements terribles. Il ne saurait y avoir la moindre polémique politicienne sur ces sujets d'une grande gravité.

(Applaudissements.)

La Corse souffre, monsieur le Premier ministre. Elle souffre aussi d'approximations, de clichés parfois diffusés dans la presse, de mots parfois mal utilisés.

Mon devoir d'élu de cette terre de Corse m'appelle aujourd'hui à demander au Gouvernement une chose très simple.

Monsieur le Premier ministre, devant la représentation nationale, je vous demande une nouvelle fois de confirmer la volonté du Gouvernement de venir à bout de ce fléau qu'est la criminalité, fléau qui met à genoux trop de familles en Corse, fléau qui frappe de manière aveugle et violente.

Monsieur le Premier ministre, je ne vous demande qu'une seule chose : que ce qui va se passer ne tourne pas au procès contre tout un peuple, contre toute une région qui est la principale victime de ces événements, une région dont les habitants ne veulent pas se résigner, une région dont les habitants veulent pouvoir vivre dignement dans le respect des lois de la République. *(Applaudissements.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, vous avez raison, cela suffit : trente-trois meurtres ou tentatives de meurtres chaque année depuis une décennie, dix-sept meurtres, plus un aujourd'hui, à midi, à Cervione. Les Corses, l'ensemble des Français, ne supportent plus cette violence. Les mots ne suffisent plus à rassurer, à convaincre. Le Gouvernement, nous le savons, est attendu non sur des discours, mais sur des actes. Le Premier ministre, le 22 octobre, a proposé un plan d'action, et nous allons le mettre en oeuvre pour nous attaquer à des dérives mafieuses, à une mafia qui a pris une partie de la Corse, de son économie notamment. Nous devons nous attaquer, ministre de l'intérieur, ministre de la justice, ministre de l'économie et des finances, à cette dérive, à cet argent qui corrompt et permet à certains de prospérer.

Monsieur le député, la Corse, c'est la France, c'est la République. Les Corses sont des Français, ils ont droit à la protection de l'État et de la République, et vous pouvez être certain de la détermination du Gouvernement à lutter contre le crime organisé, contre cette dérive mafieuse. Pour cela, il faut que l'État assume totalement ses responsabilités, que les Corses assument leurs responsabilités et que, tous ensemble, nous combattons ce fléau car la France a besoin de cette protection. *(Applaudissements.)*

Données clés

Auteur : [M. Laurent Marcangeli](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 294

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 novembre 2012](#)